

## Vœux 2023

Bonsoir,

Tout d'abord bienvenue à toutes et à tous et merci d'avoir répondu présents à l'invitation de cette réunion de début d'année.

Nous n'avons pas eu la possibilité de nous retrouver en janvier 2021 et également en janvier 2022 par suite du contexte sanitaire.

Je remercie

Mesdames et messieurs les représentants des Associations : Le Foyer Rural de Leyr - L'Amicale des Anciens Combattants - Le Souvenir Français -  
Madame François, directrice de l'école Van Gogh  
Le personnel communal  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal  
Mesdames et Messieurs les membres du CCAS  
Leyroises et Leyrois.

Ce soir, je me suis interdit d'aborder des sujets tristes et désagréables. Je ne vous parlerai donc pas de guerre, d'inflation, de réforme des retraites ou de coupures éventuelles de courant ... les médias s'en chargent au quotidien !

Je vais donc vous parler de la commune, de ce que nous avons fait et de ce que nous pouvons faire avec les moyens à notre disposition.

Revenons quelques mois en arrière ...

Le 8 avril 2022, les mauvaises conditions météorologiques, pluie et neige mélangées, ont provoqué des inondations dans différents quartiers du village. Le Molney saturé par le ruissellement des eaux de pluie est sorti de son lit. Merci aux habitants qui ont aidé le personnel communal à nettoyer les rues, les avaloirs et les maisons les plus touchées par les coulées de boue. Face à cette situation, la commune a fait appel à un Bureau d'Etudes spécialisé dans l'hydrologie pour analyser les faits et envisager des solutions afin d'éviter au maximum de nouvelles inondations. Différents organismes ont été contactés afin d'obtenir des subventions pour les travaux à venir. Vous serez informés sur la suite et l'évolution de ces travaux.

L'état du bâtiment de la Mairie est préoccupant pour le Conseil Municipal. Suite à l'état de catastrophe naturelle due à la sécheresse de 2018, des lézardes ont été constatées à plusieurs endroits mais depuis la situation s'est largement aggravée et la procédure en cours traîne depuis des mois.

En janvier 2019, la commune a déposé un dossier "catastrophe /naturelle" en Préfecture qui a reconnu les faits de catastrophe naturelle.

Les rapports géotechniques des experts de l'assurance Groupama ont été connus en janvier 2021 et en février de la même année Groupama a refusé de reconnaître le sinistre en catastrophe naturelle exclusivement due à la sécheresse mais pour diverses autres raisons comme par exemple le chêne planté trop près du bâtiment ...

Nous avons contesté cette décision et pris un avocat spécialiste en reconnaissance de catastrophe naturelle et assigné Groupama au Tribunal Administratif qui ordonne le 22 juillet 2022 - soit 3 ans et demi après la première déclaration - une nouvelle expertise avec un expert nommé par le Tribunal Administratif.

Le 5 décembre 2022, une première réunion avec la commune, son avocat, son expert et Groupama avec son avocat, un nouvel expert et également l'expert du Tribunal Administratif a permis de donner les informations à toutes les parties.

Ce 19 janvier 2023 l'expert nommé par le Tribunal Administratif est revenu compléter l'analyse des dégâts. Nous en sommes à ce stade aujourd'hui. En attendant, la façade, côté appartement, sera sécurisée par des contreventements.

### Travaux réalisés sur l'exercice 2022

L'ensemble de l'éclairage public a été remplacé par des ampoules leds, soit 120 luminaires pour un montant de 50000€ TTC avec une subvention de 40000€.

Le retour d'investissement en matière d'économie d'énergie est de 5 ans.

Divers travaux ont été réalisés par l'employé communal comme la réfection des murs à l'intérieur de l'église, le ravalement d'une façade du bâtiment annexe, l'autre sera faite dans les prochains mois et divers travaux d'entretien.

Le déploiement de la fibre optique réalisé par la Société CIRCET est maintenant terminé. Ce chantier est techniquement et financièrement piloté par la Région.

Les habitants qui souhaitent un raccordement doivent contacter l'opérateur de leur choix.

### Travaux à réaliser sur l'exercice 2023

La construction de la Maison Médicale est bien avancée. La commune a à sa charge les travaux de raccordement de l'assainissement et la réalisation d'un trottoir devant la Maison Médicale.

Le coût de ces travaux est estimé à 35000€ HT.

Il est prévu de changer les 3 issues de secours de la salle polyvalente pour un montant de 18000€ HT avec une subvention de 5000€.

Est également prévue la remise à niveau du chemin de Savrony. Ces travaux programmés sur 2022 ont été abandonnés faute de subvention encore disponible à la DETR (Dotation Equipement des Territoires Ruraux).

Le montant des travaux s'élève à 10000€ HT, une nouvelle demande de subvention a hauteur de 30% est demandée.

En travaux de fonctionnement, l'employé municipal va continuer le ravalement de la façade arrière du bâtiment annexe et l'entretien des portes d'accès de ce bâtiment et également de la porte d'accès à la réserve de la salle polyvalente.

### Concernant la Forêt,

Sur l'exercice 2022, l'affouage a donné une recette de 8000€

Une vente de bois sur pied, principalement du chêne, a rapporté 22000€ à la commune dont une partie sera encaissée sur la trésorerie de 2023.

Sur l'exercice 2023, l'affouage sera beaucoup moins important - environ 4000€.

### Concernant l'école,

A la rentrée de septembre 2022, l'effectif s'est élevé à 95 élèves. Nous pourrions passer le cap des 100 élèves sur l'année scolaire 2023/2024.

Fin juin 2022, la classe de Mme François est allée quatre jours au Chalet de La Rayée à Gérardmer. Cette expérience de classe verte a été une belle découverte pour tous.

La Communauté de Communes travaille actuellement sur le maillage scolaire avec les communes possédant une école et les Syndicats Intercommunaux Scolaires.

## Concernant les services périscolaires - restauration et TAP

Le nombre d'enfants bénéficiant des services mis à disposition par la commune depuis 2014 est en constante augmentation. On compte en moyenne 38 enfants présents à la cantine et une vingtaine au périscolaire du matin et du soir.

La commune, en accord avec les enseignants et les représentants des parents d'élèves, a prolongé pour la période 2021/2024 la semaine de 4 jours et demi, les séances de TAP ont donc lieu comme auparavant le vendredi après-midi. Ces activités diverses sont fréquentées par une moyenne de 45 enfants chaque semaine.

## ACM

Comme chaque année en août, un centre aéré pour les enfants de 3 à 11 ans a été organisé sur la commune. 120 enfants ont fréquenté le centre au cours des 3 semaines. Sur ce nombre une vingtaine de familles du village.

## Les finances de la commune

L'exercice 2022 sera conforme aux prévisions budgétaires et validé sous contrôle du Trésor Public au mois de mars prochain.

Pour information, la commune a acquis une parcelle de bois de 9500 m<sup>2</sup> sur le plateau de La Rochette pour la somme de 3300€ frais de notaire inclus.

La commune va régulariser auprès de l'EPFL (Etablissements Publics Fonciers Locaux) un achat de 7000 m<sup>2</sup> de terrain situé sur la commune Passage d'Orient Près dans le secteur d'Alcométal.

Cette proposition d'achat avait été actée par le Conseil Municipal en 2000 pour augmenter la surface d'activités.

La Communauté de Communes ayant repris la compétence des zones d'activités, cette surface est mise en location pour les cultivateurs du village.

Il me reste à vous présenter à tous en mon nom et également au nom du Conseil Municipal, nos chaleureux vœux de bonheur et de santé.

Bonne et belle année 2023 !

Merci pour votre attention et retrouvons nous autour du verre de l'amitié.